



Hier, la CGT enseignement privé était reçue par le ministère sur le thème de la **sécurisation des établissements** avec les autres élu·es des organisations syndicales du privé sous contrat.

Nous avons d'abord insisté sur la nécessité de tenir des **réunions régulières** entre syndicats et ministère, au même titre que l'enseignement public.

À l'annonce des propositions de déploiement matériel (alarmes anti-intrusion voire système en bandoulière pour les professeur·es des écoles) à la charge des collectivités locales, nous avons opposé la demande de **moyens humains d'encadrement** à savoir des adultes qualifiés, formés et en nombre suffisant dans les établissements.

À la stigmatisation de certaines communautés nous avons rappelé que la radicalisation concerne non seulement toutes les religions mais qu'elle vient de plus en plus souvent de **l'extrême droite**, notamment via les Parents Vigilants d'Eric Zemmour.

À nos exemples de dérives de la part des familles ou des directions, la conseillère sociale du ministre nous a renvoyé·es à différents BO et à la plateforme PHAROS pour les signalements. Est-ce vraiment suffisant ? Encore une fois, nous regrettons que le ministère choisisse des solutions à bas coût au détriment de **réels investissements** pour améliorer nos conditions de travail et celles des élèves. Ainsi, les propositions de **formation des personnels** sont réduites (30 minutes pour les premiers secours) ou placées sur leur temps de vacances

Parallèlement, le ministère a (encore une fois !) été surpris d'apprendre que **l'Enseignement Catholique prend des libertés** quant aux décisions ministérielles : hommage à Dominique Bernard non respecté, suspension de la vaccination contre le papillomavirus. Nous avons réclamé que le ministre prenne ses responsabilités et rappelle à l'ordre le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SGEC).

Concernant les élèves désignés comme radicalisés, un triple partenariat entre les ministères de la Justice, Intérieur et Éducation Nationale devrait se mettre en place. Le terme "décompensation" étant utilisé pour qualifier le comportement de ces élèves, quid du partenariat avec le ministère de la Santé? **La santé mentale doit être prise en compte**. Un accompagnement humain et **l'embauche de personnels soignants (médecin, infirmier·e, psychologue)** est urgent.

Il est grand temps de dépasser la vision tout sécuritaire et autoritaire du ministère pour développer la prévention. Celle-ci devrait aussi passer par une demande explicite aux **réseaux sociaux** de contrôle rigoureux de leurs contenus (fake-news, complotisme, ultra violence) : pas de réponse de la conseillère.

Nous nous interrogeons sur l'annonce du déploiement de tous ces "moyens" pour une population qui concerne finalement 0,008 % des élèves.

Enfin nous avons rappelé, qu'en ces temps où nos conditions de travail se dégradent très rapidement, l'école n'est pas qu'autorité et sanction. C'est un **lieu émancipateur** où on donne des clés de compréhension aux jeunes sur le monde qui nous entoure. C'est un lieu porteur de valeurs fortes de **respect de l'autre et de tolérance**.

## Jeudi 2/11 2023



[www.cgt-ep.org](http://www.cgt-ep.org)